

(f) Godefroid d'Eltz l'aîné appartenait à cette branche de la famille qui, originaire du château d'Eltz situé sur un affluent de la Moselle, avait immigré au Luxembourg au 15^{me} siècle.

Godefroid, qui portait d'argent au chef de gueules au lion naissant à la queue fourchée d'argent mouvant du parti (30), était, depuis 1563, l'époux d'Elisabeth de Heu, fille unique de Nicolas, seigneur d'Ennery et nièce de Martin, seigneur de Clervaux.

Le 3 août 1571 Godefroid d'Eltz déclara tenir en fief: Clervaux, Stolzembourg, Troisvierges, Drinkler, Bellain, Huldange, Wolsfeld, Scharfbillig, Enslingen, Ungendorf, Evrange, Hellange, Syren, Berchem, Roeser, Bous, Saeul, Kantzem, Dinckroth, Mecher, Liefrange, Esch-sur-Sûre, Feulen, Beidweiler, Soleuvre. En 1573 se fait la reprise des fiefs de Montoye et d'Abbeville (Bar). (31) L'année d'après il paye 6000 frs monnaie de Metz à Cl. A. de Vienne, seigneur de Clervant, baron de Couppet, en compte sur les 20 000 frs qu'il lui doit pour l'achat du cinquième de la terre et seigneurie de Clervaux.

En 1577 Don Juan d'Autriche chargea Godefroid d'Eltz et Thierry de Metternich «de s'adjindre au conseiller Jean Houss (lisez Antoine Houst, v. plus loin) pour vaquer au recueil des coutumes du pays.»

Le 7 mars 1578 il fut commis par le Conseil provincial à veiller à la distribution des vivres et au logement des gens de guerre qui, venant d'Italie, devaient traverser le Luxembourg. (32)

Vers 1580 se situe un événement qui prouve que les misères du temps n'empêchaient par les habitants du duché de fêter à leur façon le Carnaval.

Dans une lettre écrite à Godefroid d'Eltz, B. de Gyltingen, seigneur d'Orren (Ouren), se plaint des habitants de la franchise de Clervaux qui, la veille du carême, avaient maltraité la jeunesse de Heinerscheid, venue pour s'amuser au village de Visbag (Fischbach).

Jusqu'au 1581 les époux d'Eltz-de Heu avaient quatre fils et neuf filles; cinq enfants seulement resteront en vie.

En 1583 Eltz est mandé avec les autres coseigneurs de Clervaux à Luxembourg pour s'y opposer aux mercenaires congédiés par l'archevêque de Cologne et qui semblaient vouloir envahir le duché. L'année d'après il est prié de se concerter avec le baron Jean de Wiltz, prévôt de Thionville, afin de réunir l'argent nécessaire au payement d'un mois de solde à titre d'avance sur les arrérages dus aux troupes de la garnison. (33)

Lorsque, le 17 janvier 1594, l'archiduc Ernest, frère de l'empereur Rodolphe II, nommé gouverneur-général des Pays-Bas, passa par Luxembourg pour se rendre à Bruxelles, il fut salué par une délégation de la noblesse conduite par P. E. de Mansfeld et comprenant entre autres Godefroid d'Eltz. (34)

Du 16 juillet 1594 est daté un arrêt du Grand Conseil de Malines dans un procès entre Godefroid et les héritiers de Heu, portant mainlevée d'une cinquième et d'une dixième part de la seigneurie de Clervaux, saisies par le roi d'Espagne pour cause de délits commis par personne ennemie. (35)

En septembre 1601, Eltz, devenu veuf, épousa en secondes noces Régine, veuve Waldecker, née d'Autel, qui semble être décédée aux environs de l'année 1605. (36)

D'un arrêt du Conseil provincial en date du 12 décembre 1602 il appert que Godefroid d'Eltz s'arrogeait à tort le droit de haute justice à Wolmerange, droit qui appartenait au seul duc de Luxembourg. (37)

En 1603 les époux d'Eltz-d'Autel achetèrent à Christophe, baron de Créhange et de Pittange, pour 300 écus une maison sise en la ville de Luxembourg, près de l'église des Cordeliers, vis-à-vis du nouveau collège et allant d'un côté vers le jardin des Cordeliers et de l'autre sur la rue venant du St-Esprit. L'année suivante Créhange doit déclarer que ladite maison étant grevée d'une dette de 600 florins au profit des Cordeliers, ceux-ci «y ont mis l'arrêt». En conséquence il sera forcé